

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-6839 rév. 10**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

INSTITUT TECHNOLOGIQUE FCBA (FORET CELLULOSE BOIS...)
N° SIREN : 775680903

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

MATERIAUX / SURFACES ET REVETEMENTS - TOUT MATERIAU ET PRODUIT (INDUSTRIEL ET DE CONSOMMATION) SOUMIS A DES ESSAIS DE COMPORTEMENT AU FEU

MATERIALS / SURFACE AND COATINGS - ALL MATERIAL AND PRODUCT (INDUSTRIAL AND CONSUMER) SUBJECT TO FIRE BEHAVIOR TESTING

BATIMENT ET GENIE CIVIL / PRODUITS DE CONSTRUCTION SOUMIS A DES ESSAIS AU FEU
BUILDING AND CIVIL ENGINEERING / CONSTRUCTION PRODUCTS SUBJECT TO FIRE TESTING

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / ARTICLES DE PUERICULTURE - ECHELLES - MEUBLES - PRODUITS EN CUIR - PRODUITS TEXTILES ET D'HABILLEMENT - MATERIAUX DE GARNISSAGE

CONSUMER PRODUCTS, SPORTS AND LEISURE ACTIVITIES / CHILD CARE ARTICLES - LADDERS - FURNITURE - LEATHER - TEXTILES AND GENERAL FABRICS - Flexible Cellular Materials

PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / DISPOSITIFS MEDICAUX
CHEMICAL AND BIOLOGICAL PRODUCTS, MEDICAL DEVICES / MEDICAL DEVICES

réalisées par / *performed by :*

FCBA - Champs sur Marne
10 RUE GALILEE
77420 CHAMPS-SUR-MARNE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr).

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the
LAB FORM 37 – Révision 10 – applicable au 1^{er} juillet 2025 Page 1/27

technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / Valid from : **10/03/2026**
Date de fin de validité / Valid until : **30/06/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
Pole manager - Physics-Mechanics,

Stéphane RICHARD

DocuSigned by:

694908483BDE4E5...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-6839 Rév 9.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-6839 Rév 9.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-6839 rév. 10

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**FCBA - Champs sur Marne
10 RUE GALILEE
77420 CHAMPS-SUR-MARNE**

Dans son unité :

- POLE AMENAGEMENT ESPACE DE VIE - LABORATOIRE ESSAIS ET MESURES

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique : POLE AMENAGEMENT ESPACE DE VIE - LABORATOIRE ESSAIS ET MESURES

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Articles de puériculture / Essais de sécurité <i>Grande puériculture</i>				
N°	Objet	Caractéristiques mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Lieu de réalisation
A1	Articles de grande puériculture	Contrôle dimensionnel	Vérification des caractéristiques dimensionnelles de l'objet sous effort ou non avec des mannequins et/ou des instruments de mesure	En labo
A2		Présence d'éléments de sécurité Absence d'éléments pouvant entraîner une blessure ou un dommage matériel	Manipulation et toucher Vérification visuelle	
A3		Détection de petites parties pouvant être ingérées	Application d'un couple de torsion et d'une force de traction puis vérification à l'aide d'un gabarit des éléments extraits	
A4		Stabilité/Résistance au glissement	Application de forces et/ou de charges et/ou en mettant le produit sur un plan incliné	
A5		Résistance aux morsures	Essai de morsure	
A6		Détection de points d'accrochage	Vérification à l'aide d'une chaîne d'essai	

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Articles de puériculture / Essais mécaniques <i>Grande puériculture</i>				
N°	Objet	Caractéristiques mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Lieu de réalisation
A7	Articles de grande puériculture	Résistance et durabilité : absence de détérioration, fonctions préservées	Essais de charge statique et dynamique : application d'effort et/ou de charge verticale et/ou horizontale Vérification visuelle	En labo
A8			Essais de choc et/ou d'impact et/ou de chute : chute d'un impacteur et/ou chute du produit sous son propre poids Vérification visuelle	

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Articles de puériculture / Essais de marquage et de dispositions constructives <i>Grande puériculture</i>				
N°	Objet	Caractéristiques mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Lieu de réalisation
A9	Articles de grande puériculture	Instructions d'utilisation/notices : présence des informations requises	Vérification visuelle	En labo
A10		Présence/résistance du marquage : visibilité, lisibilité, indélébilité	Vérification visuelle de la tenue des indications après action de frottement avec eau.	

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Articles de puériculture / Essais d'endurance ou de fatigue <i>Grande puériculture</i>				
N°	Objet	Caractéristiques mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Lieu de réalisation
A11	Articles de grande puériculture	Résistance et durabilité : absence de détérioration, fonctions préservées	Application de chocs et/ou cycles de mouvements et/ou cycles de traction répétés Manipulation répétée Vérification visuelle	En labo

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Articles de puériculture / Essais thermiques <i>Grande puériculture</i>				
N°	Objet	Caractéristiques mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Lieu de réalisation
A12	Articles de grande puériculture	Résistance à la chaleur	Chargement en eau chaude puis ajout d'eau froide	En labo

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Meubles (110-1)				
Essais de sécurité				
N°	Objet	Caractéristiques mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Lieu de réalisation
B1	Mobiliers, composants de mobilier et divers produits d'ameublement	Performances générales de sécurité (risque utilisateur) : absence d'éléments pouvant entraîner une blessure ou un dommage matériel (arêtes et angles vifs, bavures...)	Manipulation et toucher. Vérification visuelle.	En labo
B2		Performances générales de sécurité (risque utilisateur) : dimensions (parties tubulaires, ouvertures, espaces accessibles et points de cisaillement et de pincement)	Mesures dimensionnelles. Mesures d'espaces et de points de coincement des parties fixes et parties mobiles par introduction de gabarits et cônes. Mesures de forces de pénétration et de retrait.	
B3		Stabilité : absence de basculement	Application de forces et / ou de charges et / ou en mettant le produit sur un plan incliné.	

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Meubles (110-1)				
Essais physiques				
N°	Objet	Caractéristiques mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Lieu de réalisation
B4	Mobiliers, composants de mobilier et divers produits d'ameublement	Contrôle dimensionnel	Vérification des dimensions du produit avec des mannequins et / ou des sondes et /ou des instruments de mesure.	En labo

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Meubles (110-1)				
Essais mécaniques				
N°	Objet	Caractéristiques mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Lieu de réalisation
B5	Mobilier, composants de mobilier et divers produits d'ameublement	Résistance et durabilité : absence de détérioration, fonctions préservées	Essais de charge statique : application de forces et /ou de charges importantes avec un nombre de cycles réduits permettant de vérifier la solidité du produit sous effort et/ ou la mesure de la pression au sol.	En labo
B6			Essais de choc / d'impact / de chute/ d'ouverture brutale : chute d'un impacteur ou impact d'un marteau et /ou chute sous le propre poids du produit et / ou comportement sous choc induit par l'ouverture brutale d'un élément du meuble.	

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Meubles (110-1)				
Essais d'endurance et de fatigue				
N°	Objet	Caractéristiques mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Lieu de réalisation
B7	Mobilier, composants de mobilier et divers produits d'ameublement	Résistance et durabilité : absence de détérioration, fonctions préservées	Essais de fatigue / durabilité : application de forces et de charges avec un nombre de cycle important permettant de vérifier le comportement du produit sous sollicitation répétée et / ou la durabilité des produits équipés de roues et/ou roulettes.	En labo
B8			Essais de manœuvre / endurance des dispositifs mobiles (montée / baisse, ouverture / fermeture, verrouillage / déverrouillage).	

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Meubles (110-1) Essais de marquage et dispositions constructives				
N°	Objet	Caractéristiques mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Lieu de réalisation
B9	Mobiliers, composants de mobilier et divers produits d'ameublement	Instructions d'utilisation / notices et marquage : présence des informations requises et si nécessaire vérification de la durabilité de ces marquages	Vérification documentaire. Mesures dimensionnelles. Frottement du marquage.	En labo

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Meubles (110-1) Essais en environnement climatique				
N°	Objet	Caractéristiques mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Lieu de réalisation
B10	Mobiliers, composants de mobilier et divers produits d'ameublement	Résistance à des conditions climatiques (température et hygrométrie) : absence de détérioration	Conditionnement climatique en température et hygrométrie.	En labo

Portée flexible FLEX1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Meubles (Caractéristiques mécaniques des cercueils 110-1) Essais mécaniques, Essais physiques, Essais de fatigue ou d'endurance, Essais de performance ou d'aptitude à la fonction				
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Cercueils	Etanchéité aux liquides	Position horizontale puis inclinaisons de l'ensemble cercueil et cuvette. Appréciation visuelle de l'étanchéité.	NF D 80-001-1 Arrêté du 20 décembre 2018 définissant les caractéristiques applicables aux cercueils et fixant les modalités de vérification de ces caractéristiques	En labo
	Déformation longitudinale du fond de la caisse et déformation transversale du couvercle	Mesure des déformations avec un capteur de déplacement et des cales. Vérification visuelle de l'absence de dégradation, fissure ou arrachement.		
	Résistance du fond du cercueil au poinçonnement	Pose du cercueil sur un support conique et vérification visuelle de l'absence de perforation.		
	Résistance aux manœuvres dynamiques	Vérification visuelle de l'absence de rupture et de fuite suite à des simulations de portage.		
	Position du dispositif de portage du cercueil	Examen visuel.		
	Résistance à l'arrachement du dispositif de portage	Vérification visuelle de l'absence de rupture suite à l'application répétée d'une force sur les poignées.		
	Résistance à la déchirure latérale	Application d'un frottement translatif d'une ferrure et vérification visuelle de l'absence de perforation.		
	Résistance à la perforation sur le couvercle	Chute d'une bille et vérification visuelle de l'absence de perforation ou fissure.		
	Résistance des angles	Choc d'un angle du cercueil sur un élément rigide. Examen visuel et mesure des déformations avec des cales.		
	Résistance à la chute	Chute du cercueil. Examen visuel et mesure des déformations avec des cales.		
	Résistance à la compression sur le couvercle	Application d'une force verticale et mesure des déformations avec des cales et calibres d'essais.		
Résistance à des variations climatiques	Arrosage et conditionnement en température et hygrométrie. Examen visuel suite à des simulations de portage.			

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Meubles (Crémation des cercueils 110-1)
Essais de performance ou d'aptitude à la fonction

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Cercueils	Inflammabilité	Mesure à l'aide d'un chronomètre de la durée avant le début de l'inflammation après introduction du cercueil dans le four crématoire.	NF D 80-001-3 Arrêté du 20 décembre 2018 définissant les caractéristiques applicables aux cercueils et fixant les modalités de vérification de ces caractéristiques	En labo et crématorium
	Qualité des cendres	Appréciation de la présence des cendres volantes visibles non récupérables en fin de crémation.		
	Taux de cendres	Pesée avant et après essai. Détermination du volume de cendres.		
	Masse et dimensions des quincailleries	Pesée et mesures dimensionnelles.		

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Echelles (HP-EPM24)			
Essais de sécurité			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
C1	Echelles Escabeaux	Performances générales de sécurité (risque utilisateur) : absence d'éléments pouvant entraîner une blessure ou un dommage matériel (arêtes et angles vifs...)	Manipulation et toucher. Vérification visuelle.
C2		Performances générales de sécurité (risque utilisateur) : espaces accessibles et points de cisaillement et de pincement	Insertion de piges et gabarits dans les espaces concernés et entre les parties mobiles.
C3		Stabilité : absence de basculement	Mise en place de charges et application de forces.
C4		Adhérence / Glissement	Mise en place d'une charge et application d'une force.

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Echelles (HP-EPM24)			
Essais mécaniques			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
C5	Echelles Escabeaux	Résistance et durabilité : absence de détérioration, fonctions préservées	Essais de charge statique : Mise en place de charges et application de forces.
C6			Essais de torsion : Application de couples.

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Echelles (HP-EPM24) Essais d'endurance ou de fatigue			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
C7	Echelles Escabeaux	Résistance et durabilité : absence de détérioration, fonctions préservées	Essais de fatigue : Mise en place de charges et application de forces.

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Echelles (HP-EPM24) Essais physiques			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
C8	Echelles Escabeaux	Dimensions fonctionnelles	Dimensions fonctionnelles

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Echelles (HP-EPM24) Essais de marquage et dispositions constructives			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
C9	Echelles Escabeaux	Instructions d'utilisation / notices : présence des informations requises	Vérification documentaire. Mesures dimensionnelles.
C10		Marquages : présence des informations requises et vérification de sa tenue / résistance	Vérification documentaire. Mesures dimensionnelles Frottement du marquage.

Portée flexible FLEX1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BATIMENT ET GENIE CIVIL / Produits de construction soumis à des essais au feu (77-1)					
Essais de comportement au feu					
Objet	Nature d'essai	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Matériaux souples d'une épaisseur inférieure ou égale à 5 mm	Essais de comportement au feu et/ou rayonnement	- Temps et durée d'inflammation - Longueur détruite de produit - Observation de la chute de gouttes enflammées ou non	Détermination du comportement au feu d'un matériau soumis à l'action d'un rayonnement calorifique et de gaz chauds balayant la surface des éprouvettes.	NF P 92-503	En labo
Matériaux fuyant la flamme		- Durée d'inflammation - Vitesse de propagation de flamme - Observation de la chute de gouttes enflammées ou non	Détermination du comportement au feu d'un matériau soumis à l'action d'un brûleur à gaz.	NF P 92-504	
Matériaux thermofusibles		- Temps et durée d'inflammation - Observation de la chute de gouttes enflammées ou non - Inflammation de la ouate de cellulose	Détermination du comportement au feu d'un matériau fusible soumis à l'action d'une source de chaleur rayonnante.	NF P 92-505	

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

MATERIAUX / Tout matériau et produit (industriel et de consommation) soumis à des essais de comportement au feu (77-3)			
Essais de comportement au feu			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
D1	Literie Ameublement Textiles	- Allumabilité par combustion ou inflammation	Détermination du comportement au feu de produits sous l'action d'une cigarette en combustion.
D2		- Temps et durée d'inflammation	Détermination du comportement au feu de produits exposés à l'action d'une flamme.
D3		- Longueur détruite de produit	
D4		- Perte de masse pour les rembourrages	Détermination du comportement au feu de produits soumis à l'action d'un petit bucher.
D5		- Percement du siège	Procédure de nettoyage et de trempage.
		- Vieillissement du produit avant essai	
		- Longueur détruite de produit	Détermination du comportement au feu de produits soumis à une source d'allumage équivalente à un coussin de papier de 20g enflammé.
		- Perte de masse en fonction du temps	
		- Temps et durée d'inflammation	

Portée flexible FLEX1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / Dispositifs médicaux (Produits de prévention des escarres HP DM2) Essais mécaniques, Essais de performance ou d'aptitude à la fonction					
Objet	Nature d'essai	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Matelas, coussins, sur matelas à base de mousse d'aide à la prévention et au traitement des escarres	Essais mécaniques	Mesure de répartition de pressions	Mesure de la pression maximale d'interface entre les produits et les patients simulés.	Projet d'avis du JO du 21/07/2005 Catégories techniques Etat 1 Avis HAS du 22/12/2009	En labo
Matériaux de garnissage pour sièges et literie : <u>gels</u>	Essais mécaniques	Aptitude à revenir à son état initial	Détermination de la rémanence à la compression.	FCBA AMB MAT 037	

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Produits textiles et d'habillement / Essais mécaniques			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
E1	Matériaux de revêtement pour siège et literie : Textiles, textiles enduits	Résistance à la traction : Force maximale et allongement à la force maximale	Méthode dynamométrique : méthode sur bande (vitesse constante d'allongement)
E2		Elasticité	Méthode dynamométrique
E3		Résistance de glissement des fils de couture Résistance de la couture	Méthode dynamométrique : méthode de la charge fixe
E4		Résistance au déchirement	Méthode balistique au pendule (Elmendorf)
E5		Force d'adhérence du revêtement des supports textiles revêtus	Méthode dynamométrique

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Produits textiles et d'habillement / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
E6	Matériaux de revêtement pour siège et literie : Textiles, textiles enduits	Solidité des teintures à l'eau, à la sueur et aux frottements	Traitement et évaluation de la dégradation et du dégorgement (échelle de gris)
E7		Solidité des coloris à la lumière artificielle	Exposition à une lampe à arc au Xénon jusqu'à dégradation de l'échelle des bleus puis cotation à l'échelle des gris
E8		Résistance à l'abrasion	Méthode Martindale : détermination de la détérioration de l'éprouvette par un contrôle à intervalles fixes
E9		Propension à l'ébouriffage en surface, au boulochage et au moutonnement	Méthode Martindale modifiée : évaluation visuelle et cotation par rapport à échelle de boulochage
E10	Matériaux de revêtement pour siège et literie : Textiles, textiles enduits	Résistance au froissement	Application simultanée d'un couple et de frottement
E11		Résistance à la salissure	Application d'un agent salissant et nettoyage

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Produits textiles et d'habillement / Essais physiques			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
E12	Matériaux de revêtement pour siège et literie : Textiles, textiles enduits	Epaisseur	Mesure à l'aide d'une jauge d'épaisseur
E13		Masse surfacique Masse surfacique conditionnée	Mesure de masses à l'aide d'une balance

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Produits en cuir / Essais mécaniques			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
F1	Matériaux de revêtement pour siège et literie : Cuirs	Résistance à la flexion	Application de cycles de flexion à l'aide d'un flexomètre type Bally et observation des dégradations
F2		Résistance au déchirement	Méthode dynamométrique : Méthode à la déchirure unique : éprouvette pantalon
F3		Elasticité	Méthode dynamométrique

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Produits en cuir / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
F4	Matériaux de revêtement pour siège et literie : Cuirs	Solidité des teintures aux frottements	Traitement et évaluation de la dégradation et du dégorgeement (échelle de gris)
F5		Solidité des coloris à la lumière artificielle	Exposition à une lampe à arc au Xénon jusqu'à dégradation de l'échelle des bleus puis cotation à l'échelle des gris
F6		Résistance à l'abrasion	Méthode Martindale : détermination de la détérioration de l'éprouvette par un contrôle à intervalles fixes
F7		Résistance à la salissure	Application d'un agent salissant et nettoyage

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Produits en cuir / Essais physiques			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
F8	Matériaux de revêtement pour siège et literie : Cuirs	Epaisseur	Mesure à l'aide d'une jauge d'épaisseur

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Matériaux de garnissage / Essais mécaniques			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
G1	Matériaux de garnissage pour siège et literie : Produits alvéolaires souples, nappage, plastiques et caoutchoucs alvéolaires, ressorts, embouts, lattes	Résistance au déchirement	Méthode dynamométrique : Méthode à la déchirure unique : éprouvette pantalon
G2		Contrainte de compression	Méthode dynamométrique : Compression cyclique des échantillons et mesure à un % de compression-déterminé au dernier cycle
G3		Déformation rémanente (Aptitude de la mousse à revenir à son état initial)	Mesure de la hauteur avant et après compression (avant et /ou après vieillissement en étuve)
G4		Résistance à la traction	Méthode dynamométrique
G5		Résistance à la rupture	Méthode dynamométrique
G6		Déformation résiduelle	Détermination de la déformation rémanente Détermination du fluage

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Matériaux de garnissage / Essais d'endurance ou de fatigue			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
G7	Matériaux de garnissage pour siège et literie : Produits alvéolaires souples, nappage, plastiques et caoutchoucs alvéolaires, ressorts, embouts, lattes	Facteur d'indentation Dureté par indentation Perte d'épaisseur Perte d'enfoncement Perte de dureté Perte de courbure/Variation de flexion Hystérésis Résistance et durabilité : absence de détérioration	Détermination, en atmosphère contrôlée, de la fatigue par indentation à charge constante

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire

Portée générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Matériaux de garnissage / Essais physiques			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
G8	Matériaux de garnissage pour siège et literie : Produits alvéolaires souples, nappage, plastiques et caoutchoucs alvéolaires, ressorts, embouts, lattes	Mesures dimensionnelles	Détermination des dimensions linéaires
G9		Masse volumique	Mesures dimensionnelles et mesure de masses à l'aide d'une balance
G10		Masse surfacique	Mesure de masse à l'aide d'une balance
G11		Epaisseur	Mesure à l'aide d'une jauge d'épaisseur

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

MATERIAUX / Surfaces et revêtements (14)				
Essais mécaniques				
N°	Objet	Caractéristiques mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Lieu de réalisation
H1	Ameublement	Résistance aux chocs	Chute, d'une hauteur donnée, d'une bille ou d'une masse sur l'échantillon puis examen visuel et si besoin mesurage de l'empreinte.	En labo
H2		Détermination de l'adhérence par quadrillage	Evaluation de l'adhérence du revêtement par un quadrillage réalisé par incisions.	
H3		Résistance à l'abrasion	Mesure de la résistance à l'usure du revêtement d'un échantillon soumis à abrasion.	
H4		Résistance à l'abrasion des chants	Mesure de la résistance à l'usure du revêtement d'un échantillon soumis à abrasion.	
H5		Résistance à la rayure et la microrayure	Examen visuel de la trace résiduelle provoquée par une pointe rayante appliquée avec une force donnée.	
H6		Résistance à la rayure et la microrayure	Frottement d'un disque abrasif sur la surface de l'échantillon selon une courbe de Lissajous pour produire une éventuelle modification d'aspect de la surface. Evaluation instrumentale ou visuelle du résultat.	
H7		Résistance des surfaces aux liquides chauds et froids	Eprouvette mise en contact avec un liquide produit tâchant (chaud ou froid), puis évaluation des dégradations (altération du film).	
H8		Résistance à l'infiltration de l'eau entre le revêtement et le support	Infiltration d'eau sous la finition, puis évaluation des dégradations (soulèvement, craquelures, ...).	

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

MATERIAUX / Surfaces et revêtements (14)				
Essais physiques				
N°	Objet	Caractéristiques mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Lieu de réalisation
H9	Ameublement	Aspect des finitions et brillant	Examen visuel : défauts éventuels (piqûres, peau d'orange, etc.), présence de souillures, rayures... Mesure instrumentale de la brillance (réflexion spéculaire) à l'aide d'un brillancemètre.	En labo
H10		Luminance lumineuse	A l'aide d'un spectro-colorimètre, série de mesures pour déterminer l'indice de luminance lumineuse.	
H11		Épaisseur du feuil sec	Mesurage de l'épaisseur de feuil sec des revêtements appliqués sur un subjectile. Différentes méthodes selon la nature des subjectiles et des revêtements : principes de mesure optique, magnétique, mécanique (différence d'épaisseur).	

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

MATERIAUX / Surfaces et revêtements (14) Essais en environnement climatique				
N°	Objet	Caractéristiques mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Lieu de réalisation
H12	Ameublement	Résistance à l'eau par immersion	Immersion de l'éprouvette (bois ou métal) dans l'eau puis mesure et/ou observation des éventuelles dégradations Détermination des variations dimensionnelles (gonflement).	En labo
H13		Tenue aux chocs thermiques	Eprouvette soumise à des cycles de chocs thermiques, puis réalisation d'un essai d'adhérence par quadrillage. Evaluation de la dégradation.	
H14		Tenue des faces et des chants aux variations climatiques	Eprouvette soumise à conditions climatiques définies, puis essai au ciseau pour évaluer le décollement du revêtement.	
H15		Résistance à la chaleur sèche	Eprouvette soumise à l'action de la chaleur en étuve pendant une durée spécifiée et sans contrôle de l'humidité, puis observations des altérations éventuelles.	
H16		Résistance à la chaleur superficielle sèche ou humide	Eprouvette soumise à l'action de la chaleur avec ou sans humidité dans des conditions définies et pendant une durée spécifiée au moyen d'un bloc métallique, puis observations des altérations éventuelles.	
H17		Stabilité des teintes à la lumière artificielle et jaunissement	Evaluation des dégradations d'un revêtement après exposition en laboratoire à des atmosphères conventionnelles cycliques.	

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **10/03/2026** Date de fin de validité : **30/06/2029**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-6839 Rév. 9.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr